



MUNICIPALITÉ
DE
CHAVANNES-LE-CHÊNE

Préavis no 04/2024

**RAPPORT AU CONSEIL GENERAL
DE CHAVANNES-LE-CHENE CONCERNANT**

LE BUDGET 2025

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le budget 2025 comprend le coût de fonctionnement annuel de notre commune et les diverses charges imposées par le canton et les associations de communes. Suite à la nouvelle péréquation, les charges dans les domaines du social & de la police ont explosé, mais en retour nous recevons également plus de la péréquation. Cependant, la municipalité fait remarquer que nous sommes une des communes du canton qui est déficitaire suite à ce changement.

CHARGES

Administration :

Achat imprimante CHF 1'000.00 (11.3110)
Suite à l'obsolescence de windows 10, il a été prévu l'achat de nouveaux ordinateurs pour un montant de CHF 7'000.00 (11.3112)
Archivage général par une entreprise spécialisée CHF 13'500.00 (11.318)
Don annuel pour Chavanâge CHF 1'500.00 (11.365)

Transports publics :

Il y a une nette augmentation à la participation de la commune aux déficits passant de **CHF 15'956.45** en 2023 à **CHF 19'000.00** budgétés en 2025. (18.351)

Terrains & forêts :

Il n'y a rien de spécial à signaler pour ces dicastères.

Bâtiments :

Seules les charges courantes et amortissements ont été pris en compte.

Ordures ménagères :

Il n'y a rien de particulier à signaler pour ce dicastère.

**Réseaux d'égouts &
D'épuration :**

Les charges d'électricité devraient baisser suite à la pose de panneaux photovoltaïques. (46.312)

Ecoles :

Augmentation des coûts scolaires qui passent de **CHF 193'712.20** en 2023 à **CHF 225'000.00** budgétés en 2025. (51.352)

Police :

Comme expliqué dans le paragraphe d'introduction, les charges passent de **CHF 26'055.00** en 2023 à **CHF 48'800.00** budgétées pour 2025. (60.351)

**Défense contre l'incendie
& ORPC :**

Les coûts relatifs à ces chapitres sont en légères augmentations.

Service social :

Les coûts de la petite enfance augmentent à environ **CHF 43'000.00** en 2025 comparé à **CHF 26'010.31** en 2023. (71.352)

Prévoyance sociale :

Augmentation de la participation à la facture sociale passant de **CHF 159'519.00** en 2023 à **CHF 320'300.00** budgété pour 2025. (72.351)

Services des eaux :

Rien à signaler pour ce dicastère.

REVENUS

Impôts :

Les entrées relatives aux impôts sont plus ou moins stables.

Service financier :

Les rentrées de la commune suite à la péréquation sera d'environ **CHF 329'800.00**. (22.452)

Malgré le fait que la Municipalité s'est efforcée d'établir ce budget avec le souci permanent de réduire les coûts de fonctionnement, nous devons présenter un budget déficitaire. Les augmentations des charges les plus importantes sont indépendantes de notre volonté et nous avons restreint au maximum les charges directement liées à notre commune. De ce fait, tout investissement en 2025 fera l'objet d'un préavis séparé.

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir approuver le budget pour l'année 2025, en votant le texte ci-dessous :

LE CONSEIL GENERAL DE CHAVANNES-LE-CHENE

sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de la commission de gestion et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide :

Article 1 : Le budget communal pour l'année 2025, est arrêté comme suit :

Total des Dépenses : **CHF 1'303'800.00**

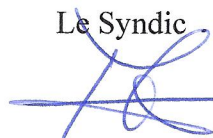
Total des Recettes : **CHF 1'275'350.00**

Soit une perte de **CHF 28'450.00**

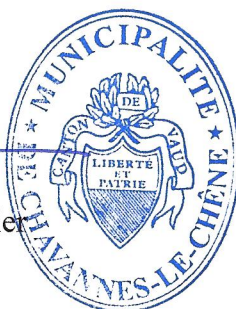
Validé lors de la séance de Municipalité du 22 octobre 2024.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



François Marmier



La Secrétaire



Martine Leuba